

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

GÉOGRAPHIE

Licences 2 & 3

2023-2024

Inscriptions à la faculté

Administrative : du 3 juillet au 30 septembre 2023
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 11 au 20 septembre 2023
lors des réunions de rentrée sur le site indiquée sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du 16 au 20 octobre 2023

Emploi du temps

 <https://ade.u-pec.fr/direct/>

Premier semestre

Début des cours : semaine du lundi 25 septembre 2023

Vacances de la Toussaint : du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Période des examens : du lundi 8 au samedi 27 janvier 2024
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Deuxième semestre

Début des cours : semaine du lundi 29 janvier 2024

Vacances d'hiver : du samedi 17 février au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps : du samedi 6 avril au lundi 15 avril 2024

Période des examens : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Validation de l'année

Jury 1ère session : semaine du 3 juin 2024

2ème session d'examens : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2024

Jury 2ème session : du lundi 8 juillet au samedi 20 juillet 2024

Sommaire

licences géographie

4	PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ LLSH
6	PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE
8	ORGANISATION DES ÉTUDES
9	DISPOSITIFS NUMÉRIQUES
12	DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS
	Semestre 3..... 16
	Semestre 4..... 22
	Semestre 5..... 28
	Semestre 6..... 38
	Explication des types de resultats L2 geographie 48
	Doubles licences..... 49
	Parcours communication..... 51
	L2-L3 choix des ue d'ouverture 52
	L2-L3 : TICE 53
	Précisions sur les lanskad 54
55	ÉTUDES ET SCOLARITE
60	SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE
62	VOCABULAIRE EN USAGE

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'équipe de direction

Directrice : Lucie Gournay : doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien Zanone : damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck :

dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix : fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët : laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Scolarité et examens

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

Relations internationales

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2^e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté : www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

Département d'allemand

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

Département d'anglais

Karine CHAMBEFORT : chambefort@u-pec.fr

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Département de communication

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

Département de géographie

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Département d'histoire

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

Warren PEZÉ : warren.peze@u-pec.fr

Département de langues romanes

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Département de lettres

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

Département de philosophie

Jean-Marie CHEVALIER : jm.chevalier@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil

Alejandro ROMAN ANTEQUERA : alejandro.roman-antequera@u-pec.fr

Antoine SERVEL : antoine.servel@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

Francesco SERGI : francesco.sergi@u-pec.fr

DELCIFE

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Direction

Sophie Blanchard sophie.blanchard@u-pec.fr

Jean Estebanez jean.estebanez@u-pec.fr

Secrétariat

sec.geographie-llsh@u-pec.fr

Horaires d'ouverture

- lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30 / 13h15-15h50
- mercredi : 8h30-12h30 / 13h15-18h30
- Rôle du secrétariat :
 - accueil des étudiants,
 - inscription dans les groupes de travaux dirigés (L2/L3 uniquement),
 - diffusion et actualisation de l'information,
 - mise à jour des emplois du temps.

Liste des enseignants titulaires, spécialité et responsabilités pédagogiques

J. Alvarado, MAST, Géomarketing
M. Baron PR Géographie humaine, Master Santé
S. Blanchard MCF Géographie humaine
H. Charreire MCF Géographie de la santé-SIG
J. Estebanez MCF Géographie sociale, Responsable licence 3, Erasmus
E. Faure, MCF Géographie de la santé, Responsable Licence 1
A. Garnier MCF Géographie physique et environnement, Responsable licence 2, Responsable master Dynarisk
C. Hancock PR Géographie sociale
A. L. Humain-Lamoure MCF Géographie humaine
L. Lespez PR Géographie physique et environnement, Responsable Master Dynarisk
S. Lhomme MCF Géomarketing, Responsable Licence professionnelle aménagement des territoires urbains, responsable Master Géomarketing
S. Malek, MAST, aménagement, Responsable licence professionnelle aménagement des territoires urbains
P. Michon MCF Géographie humaine
G. Poiret MCF Géographie humaine, Master MEEF
L. Prost MCF Géographie de la santé, Responsable Licence 1
F. Ripoll MCF Géographie sociale, Responsable Master EST
P. Thiard MCF Géographie humaine
N. Thommeret, Géographie physique et environnement

La liste des chargés de cours sera mise à jour annuellement.

Finalités de la formation en géographie

La licence de géographie a pour but de permettre l'acquisition d'une culture géographique couvrant les différents champs de cette discipline qui se situe à la rencontre des sciences de la terre (dynamiques des milieux naturels, climatologie, géologie) et des sciences humaines (démographie, histoire, sociologie). Les savoirs théoriques sont en outre associés à l'acquisition de compétences méthodologiques et à la maîtrise des outils et techniques indispensables à la discipline (statistiques, cartographie, Systèmes d'Informations Géographiques, télédétection, techniques d'enquêtes...).

Il s'agit ainsi de donner aux étudiants une aptitude à comprendre et analyser l'espace et les sociétés qui le produisent.

L'acquisition de ces compétences à la fois théoriques et pratiques s'effectue de manière progressive au cours des 3 années de la Licence. Les deux premières années se présentent sous la forme d'un tronc commun, tandis que les étudiants ont en 3^{ème} année la possibilité de choisir entre différentes options qui leur permettent de préparer leur orientation en Master.

Parallèlement, dès la première année, les études de géographie peuvent être envisagées dans le cadre d'un parcours communication et, dès la seconde année d'un parcours enseignement du 1^{er} et du 2nd degré. Il est également possible en 3^e année d'intégrer la licence professionnelle en alternance 'Aménagement des espaces urbains', permettant une insertion sur le marché du travail à un niveau bac +3.

À l'issue de la licence de Géographie, les étudiants ont le choix entre une insertion sur le marché du travail (via notamment les concours de la fonction publique territoriale) et une poursuite d'étude en Master. Plusieurs Masters sont proposés à Paris-Est Créteil, couvrant tout le champ disciplinaire : géographie humaine (Master Espaces, Sociétés, Territoires, Master géographie de la santé, Master d'urbanisme à l'EUP), géographie physique (Master DYNAMISK : Dynamique des Milieux et Risques), géomarketing (Master géomarketing). Les étudiants peuvent également préparer les concours de l'enseignement en s'inscrivant en master MEEF (Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation).

La formation en Master est associée à la réalisation de stages (facultatifs ou obligatoires selon les Masters) favorisant l'insertion professionnelle des étudiants notamment dans les collectivités territoriales, organismes semi-publics, bureaux d'étude. Le Master géomarketing propose une formation en apprentissage pendant les deux années du master.

Les étudiants peuvent à tout moment de leurs études contacter les enseignants afin de bénéficier d'une aide pour construire ou faire évoluer leur projet professionnel.

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. **C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.**

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

A chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/> > Sclolarité > Examens

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :
<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est **formellement interdite**, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

Semestre 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE07		Enseignements disciplinaires *	15
2.4.01	2h+2h	Dynamiques des milieux et de l'environnement 1	5
2.4.02	1h30+1h30	Dynamiques des sociétés 1	5
2.4.03	2h+2h	Construction des espaces	5
UE08		Méthodologie	6
2.4.04	1h30+1h	Statistiques et cartographies 1	4
2.4.05		Projet tutoré (sortie terrain)	2
UE09		Langue	3
2.0.01	1h30	Langue vivante	3
UE10		Culture générale ou parcours communication	6
2.0.26	1h30	UE d'ouverture	3
2.4.06	1h30	Option Faculté ou parcours PE	3
		Total	30

Semestre 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE11		Enseignements disciplinaires *	18
2.4.07	2h+1h30	Dynamiques des milieux et de l'environnement 2	6
2.4.08	2h+1h30	Dynamiques des sociétés 2	6
2.4.09	2h+1h30	Aménagement des territoires	6
UE12		Méthodologie ou parcours communication	6
2.4.10	2h+1h	Statistiques et cartographies 2 ou parcours PE	3
2.4.11	3h	Initiation aux techniques d'enquête	3
UE13		Langue et culture générale	6
2.0.03	1h30	Langue vivante	3
2.0.05	1h30	UE d'ouverture	3
		Total	30

Semestre 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE14		Enseignements disciplinaires *	15
3.4.01	1h30+1h30	Géographie urbaine	3
3.4.02	1h30+1h30	Géographie de l'environnement	4
3.4.03	1h30+1h30	Géographie de la santé	4
3.4.04	1h30+1h30	Géographie sociale 1	4
UE15		Méthodologie	6
3.4.05	2h	Géomatique 1	3
3.4.06	2h	Techniques d'enquête	3
UE16		Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication	6
3.4.07	1h30+1h30	Initiation à l'urbanisme	3
3.4.08	1h30+1h30	Développement local/parcours PE	3
3.4.09	2h+1h	Géomarketing	3
3.4.10	1h30+1h30	Les Suds : inégalités et développement (obligatoire pour parcours PE)	3
UE17		Langue	3
3.0.01	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

Semestre 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE18		Enseignements disciplinaires *	15
3.4.11	1h30+1h30	Gestion des milieux et des risques	5
3.4.12	1h30+1h30	Géographie politique	5
3.4.13	1h30+1h30	Analyse spatiale	5
UE19		Méthodologies de la recherche (1 ECUE à choisir)	6
3.4.14	2h+2h30	initiation à la recherche en géographie sociale, santé	6
3.4.15	2h+2h30	initiation à la recherche en environnement, aménagement	6
3.4.16	2h+2h30	initiation à la recherche en aménagement, santé	6
3.4.17	2h	Ateliers/oblig parcours PE et 2 ^d degré	6
UE20		Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication	6
3.4.18	1h30+1h30	Géographie sociale 2/PE	3
3.4.19	2h30	Politiques et justices environnementales/PE	3
3.4.20	2h	Géomatique 2	3
3.4.21	1h30+1h30	Thèmes d'aménagement	3
UE21		Langue	3
3.0.03	1h30	Langue vivante	3
		Total	30

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (GÉOGRAPHIE)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre, une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Les étudiants inscrits en parcours communication se référeront au livret spécifique en ligne sur le site de l'UFR.

SEMESTRE 3

UE07 – ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES *

2.4.01 - DYNAMIQUES DES MILIEUX ET DE L'ENVIRONNEMENT 1

Enseignant(s) : Aline GARNIER

Volume horaire hebdomadaire : 2h+2h

Programme :

L'objectif de ce cours est de proposer une approche géographique des questions environnementales, à travers la notion de géosystème. Le semestre se divise en trois blocs principaux : le premier abordera les composantes abiotiques du géosystème (climat et sols) et la description des bioclimats à différentes échelles. Le second bloc s'intéressera à la dynamique et la construction des paysages végétaux à différentes échelles temporelles et pour différents biomes dans le monde (forêt tempérée, savane...). Enfin, les cours de la fin du semestre introduiront une réflexion sur les politiques passées et actuelles mises en place pour la gestion des milieux et de l'environnement.

Les séances de TD permettront d'aborder concrètement les différentes facettes des géosystèmes, au moyen d'outils utilisés en géographie (cartographie, lecture de paysages, diagrammes, indices...).

Une sortie de terrain en contexte forestier complétera l'enseignement.

Bibliographie :

AMAT J.P., DORIZE L., LE COEUR C., *Éléments de géographie physique*, Bréal, 2008. 463 p.

BELTRANDO G., *Les climats. Processus, variabilité et risques*, U Colin. 2004

DEMANGEOT J., *Les milieux naturels du globe*, A. Colin, 2009, 364 p.

DUCHAUFOUR P., *Abrégé de pédologie*. Masson, 1988, 224 p.

ELHAI H., *Biogéographie*. A. Colin, 1968.

FISCHESSER B, DUPUIS-TATE M-F., *Le guide illustré de l'écologie*, La Marinière, 319 p.

HUETZ DE LEMPS A., *Les Paysages végétaux du globe*, Masson, 2^e édition, 1994.

LACOSTE A., SALANON R., *Éléments de biogéographie et d'écologie*, Nathan, 189p.

SIMON L. : *Les paysages végétaux*, A. Colin, 1998.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Enseignements disciplinaires *, 2.4.01 Dynamiques des milieux et de l'environnement 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu 50%, examen terminal 50%.

Régime dérogatoire et Deuxième session : un examen écrit 100%.

2.4.02 - DYNAMIQUES DES SOCIÉTÉS 1

Enseignant(s) : Jean ESTEBANEZ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Descriptif du cours :

Ce cours portera sur les mobilités, depuis les échelles du quotidien aux migrations internationales. Loin d'être un simple interstice entre un point de départ et un point d'arrivée, la mobilité apparaît comme une dimension structurante de la vie sociale. Si elle est bien sûr un outil essentiel de gestion des problèmes que pose la distance, elle apparaît aussi comme une valeur voire une injonction. Après une analyse réflexive sur la mobilité comme processus, nous développerons une série d'approches thématiques illustrées (la mondialisation, ville et mobilité, le tourisme, les migrations) qui montreront combien elles sont à la fois facteur et produit des inégalités sociales.

Bibliographie :

MIT, 2008, *Tourisme 1. Lieux communs*, Paris, Belin.

Orfeuill J.-P., Ripoll F., 2015, *Accès et mobilités : les nouvelles inégalités*, Paris, Infolio.

Simon G., 2008, *La Planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin.

Stock M. et al., 2004, *Le tourisme : Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin,

Wihtol de Wenden C., 2013, *Les nouvelles migrations. Lieux, hommes politiques*, Paris, Ellipses.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Enseignements disciplinaires *, 2.4.02 Dynamiques des sociétés 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un partiel (50%) et deux notes de contrôle continu (50% au total)

Régime dérogatoire : un examen terminal (100%)

Session 2 : un oral (100%)

2.4.03 - CONSTRUCTION DES ESPACES

Enseignant(s) : Jean ESTEBANEZ, Natacha GOURLAND,

Volume horaire hebdomadaire : 2h+2h

Programme :

L'espace est souvent appréhendé par ses limites qui semblent lui donner une stabilité, une dimension sensible et une forme d'incontestabilité. Les états, les régions, les villes, les continents...sont autant de découpages spatiaux qui semblent organiser le monde en un ensemble continu de pièces articulées entre elles, à différents niveaux. L'idée centrale de ce cours est de rendre manifeste le processus de production sociale de ces catégories en les dénaturalisant. Les continents ne sont pas plus les traductions des limites entre plaques tectoniques que les fleuves ou les montagnes les bornes incontestables des états. En analysant les acteurs en présence, les rapports de domination à l'œuvre et la généalogie des limites, ce cours propose de montrer que la construction des espaces est une technique du pouvoir discrète et efficace.

Bibliographie :

Grataloup C., 2009, *L'invention des continents*, Larousse

Juillard E., 1962, « La région : essai de définition », *Annales de géographie*, 71, 387, p. 483-499.

Revue de Géographie de Lyon, 1997, « Les ciseaux du géographe. Coutures et coupures du territoire », 72, 3

Nora P. (dir.), 1997, *Les lieux de mémoire*, tome 1, Gallimard. Lire les articles : « Le territoire » et « L'État »

Tissot S., octobre 2007, « L'invention des 'quartiers sensibles' », *Le Monde diplomatique*

Modalités de contrôle des connaissances		
UE07 Enseignements disciplinaires *, 2.4.03 Construction des espaces		
1^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un partiel (50%) et deux notes de contrôle continu (50% au total)

Régime dérogatoire : un examen terminal (100%)

Session 2 : un oral (100%)

UE08 – MÉTHODOLOGIE

2.4.04 - STATISTIQUES ET CARTOGRAPHIES 1

Enseignant(s) : Juliette MOREL,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h

Programme :

Dans ce cours, vous acquerez les bases de la statistique descriptive et univariée, ainsi que de la production cartographique universitaire. À son terme, vous serez en mesure de décrire rigoureusement des jeux de données simples et d'en proposer des représentations adéquates. Vous apprendrez également à visualiser spatialement ces données selon les canons de la sémiologie graphique, et à produire des cartes thématiques simples. Enfin, vous approfondirez la méthode de la lecture et du commentaire de carte, à partir de vos propres productions. Le dessin assisté par ordinateur (DAO) sera aussi abordé pour les finitions de vos cartes et la mise en page de vos documents.

Les logiciels utilisés seront notamment :

- Microsoft Excel et/ou LibreOffice Calc pour la statistique ;
- le logiciel en ligne Magrit pour la cartographie ;
- le logiciel libre de dessin vectoriel Inkscape pour le DAO.

Bibliographie :

BEGUIN M., PUMAIN D., *La représentation des données géographiques*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 3^e édition, 2014.

DUMOLARD P., DUBUS N., CHARLEUX L., *Les statistiques en géographie*, Paris, Belin-Sup Géographie, 2003.

ZANIN C., TREMELO M.-L., *Savoir faire une carte*, Paris, Belin-Sup Géographie, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Méthodologie, 2.4.04 Statistiques et cartographies 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Écrit : devoir sur table ; production d'une planche cartographique commentée en devoir-maison mobilisant l'ensemble des compétences acquises en fin de semestre.

2.4.05 - PROJET TUTORÉ (SORTIE TERRAIN)

Enseignant(s) : Aline GARNIER, Nathalie THOMMERET

Programme :

Le projet tutoré consiste en la réalisation d'un document scientifique (type dossier ou poster) à partir de la production de données personnelles sur un thème particulier (ex. : gestion de la biodiversité en forêt)

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Méthodologie, 2.4.05 Projet tutoré (sortie terrain)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : un écrit 100%

Régime dérogatoire et 2^e session : un écrit 100%

UE09 – LANGUE

2.0.01 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

UE10 – CULTURE GÉNÉRALE OU PARCOURS COMMUNICATION

2.0.26 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats. Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

Parcours Enseignement du 1^{er} degré: l'option T est à choisir dans les options de préprofessionnalisation (même catalogue).

2.4.06 - OPTION FACULTÉ OU PARCOURS PE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Parcours 1^{er} degré : Option Faculté obligatoirement en Histoire ou en Lettres.

Parcours 2^d degré: Option Faculté Histoire très fortement conseillée.

SEMESTRE 4

UE11 – ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES *

2.4.07 - DYNAMIQUES DES MILIEUX ET DE L'ENVIRONNEMENT 2

Enseignant(s) : Nathalie THOMMERET,

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h30

Programme :

Cet enseignement aborde les dynamiques biophysiques des milieux et leurs interactions avec les sociétés. L'objectif est d'acquérir le vocabulaire de la géomorphologie et une connaissance des dynamiques à différentes échelles. Cet enseignement propose de s'intéresser à différents milieux (continental/littoral, froid/tempéré, ...) et d'en comprendre les enjeux environnementaux. Seront abordés : la géomorphologie structurale et le rôle de l'érosion (agent, processus, formes) dans le façonnement des reliefs. Le TD s'appuiera sur l'analyse de différents documents (cartes topographiques et géologiques, photographies) et la réalisation de croquis et graphiques (coupes topographiques, croquis géomorphologiques, ...) sur différents secteurs géographiques.

Bibliographie :

AMAT J.P., DORIZE L., LE COEUR C., 2008. *Éléments de géographie physique*. Bréal, 463 p.

COQUE R., 2002. *Géomorphologie*, A. Colin, 6^e édition, coll. U, 504 p.

DERRUAU M., 2002. *Les formes du relief terrestre, notions de géomorphologie*. A. Colin. Coll U, 120 p.

MERCIER D. et al., 2004. *Le commentaire de paysages en géographie physique*. A. Colin, coll. U, 256 p.

VALADAS B., 2005, *Géomorphologie dynamique*. A. Colin, coll. Campus, 192 p.

Modalités de contrôle des connaissances

UE11 Enseignements disciplinaires *, 2.4.07 Dynamiques des milieux et de l'environnement 2

1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

2.4.08 - DYNAMIQUES DES SOCIÉTÉS 2

Enseignant(s) : Sophie BLANCHARD
Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h30
Programme :

Ce cours portera sur les mondes ruraux contemporains. Loin de se limiter aux espaces marginalisés ou absorbés par des villes en extension continue, cet enseignement proposera d'analyser le monde rural comme un système social en profonde recomposition possédant des dynamiques propres. Plongé dans des logiques marchandes et une ingénierie génétique de pointe, le monde agricole est dans le même temps au cœur d'interrogations sur la viabilité d'un modèle « paysan » et d'un rapport à la nature, très variables selon les contextes sociaux et économiques. Si les productions animales et végétales sont importantes dans l'organisation de ces espaces, de nombreuses fonctions non-agricoles (de l'industrie textile aux services à la personne) soulignent combien le monde rural est divers et déborde sa dimension agricole, y compris dans les pays du Sud. Les formes complexes du rapport à la ville seront également interrogées.

Ce cours proposera des analyses thématiques ancrées dans des contextes variés, en cherchant à souligner les porosités entre grandes catégories d'analyse, à commencer par l'opposition entre ville et campagne. Des questions telles que les évolutions des populations rurales, les fonctions non agricoles du monde rural, ou encore la géographie des productions agricoles destinées à la fabrication de drogues illicites seront par exemple abordées. Les travaux dirigés s'appuieront sur des articles scientifiques et des dossiers de documents.

Bibliographie :
Bouron J.-B., et Georges P.-M., 2015, *Les espaces ruraux en France*, Paris, Ellipses.
Gonin A., Quéva C., 2018, *Géographie des espaces ruraux*, Paris, Armand Colin, coll. Portail.
Guibert M., Jean Y. (dir.), 2011, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*, Paris, Armand Colin.
Jean Y., Périgord M., 2^e édition 2017, *Géographie rurale. La ruralité en France*, Paris, Armand Colin coll. 128, 128 p.
Weber S., Zrinscak G. (dir.), 2013, « La Campagne. Autrement », *Géographie et Cultures*, n° 87

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Enseignements disciplinaires *, 2.4.08 Dynamiques des sociétés 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : écrit en TD 25 %, oral en TD 25 %, contrôle terminal écrit 50%.
Régime dérogatoire : écrit 100 %.
2^e session : écrit 100 %

2.4.09 - AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Enseignant(s) : Guillaume POIRET

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h30

Programme :

L'objectif de ce cours sera de retracer l'évolution des politiques d'aménagement du territoire conduites en France depuis la Seconde Guerre mondiale. Il s'agira de mettre en lumière les objectifs de ces politiques et leurs évolutions, les moyens mis en œuvre et les acteurs impliqués. L'articulation entre le cours et le TD permettra d'illustrer ces évolutions par des exemples concrets et d'aborder différentes thématiques telles que l'aménagement touristique, l'aménagement des métropoles, les transports, la protection et la mise en valeur des milieux naturels, etc.

Bibliographie :

MERLIN P., *L'aménagement du territoire en France*, La Documentation française, 2007.

LACOUR C. et DELAMARRE A., *50 ans d'aménagement du territoire*, La documentation française, Paris, 2013, 7^e éd.

VANIER M. et al., *La France : aménager les territoires*, Armand Colin, 2009, 2^e éd.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Enseignements disciplinaires *, 2.4.09 Aménagement des territoires		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 66% écrit et 33% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Contrôle continu : deux épreuves écrites et une épreuve orale.

Régime dérogatoire et seconde session : un oral.

UE12 – MÉTHODOLOGIE OU PARCOURS COMMUNICATION

2.4.10 - STATISTIQUES ET CARTOGRAPHIES 2 OU PARCOURS PE

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h

Programme :

Après un rappel de l'ensemble des notions de statistiques univariées et de cartographie acquises au cours du semestre précédent, il s'agit de familiariser les étudiants à la caractérisation de la mise en relation de 2 caractères (corrélations, régressions, résidus ; gradients, Chi²). Une partie de cet enseignement a pour objectif d'introduire les systèmes d'Information Géographiques. Ainsi, comme au semestre précédent, des applications seront réalisées sur tableur (Excel), logiciels de CAO (Philcarto), de DAO (Adobe Illustrator) et SIG (QGIS).

Bibliographie :

BEGUIN M., PUMAIN D., *La représentation des données géographiques*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 3e édition, 2014.
CAUVIN C., ESCOBAR F., SERRADJ A., *Cartographie thématique [1] Une nouvelle démarche*. Paris, Traité IGAT, éditions Hermès Lavoisier, 2007.
CAUVIN C., ESCOBAR F., SERRADJ A., *Cartographie thématique [2] Des transformations incontournables*. Paris, Traité IGAT, éditions Hermès Lavoisier, 2007.
DUMOLARD P., DUBUS N., CHARLEUX L., *Les statistiques en géographie*, Paris, Belin-Sup Géographie, 2003.
PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., *Analyse spatiale [1], Les localisations*, Paris, A. Colin, Collection Cursus, 2010.

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Méthodologie ou parcours communication, 2.4.10 Statistiques et cartographies 2 ou parcours PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : deux épreuves écrites minimum en contrôle continu.

Régime dérogatoire et seconde session : un oral.

2.4.11 - INITIATION AUX TECHNIQUES D'ENQUÊTE

Enseignant(s) : Anissa OUAMRANE

Volume horaire hebdomadaire : 3h

Programme :

L'objectif de ce cours est de comprendre que toutes les « données » utilisées dans l'enseignement comme dans les études diverses et variées sont en fait produites par des personnes dont c'est le métier. Il est donc nécessaire d'apprendre à connaître les différentes méthodes et techniques d'enquête de terrain communes à l'ensemble des sciences sociales (observation directe, questionnaire, entretien semi-directif), leur intérêt mais aussi leurs difficultés spécifiques et leurs limites. Pour cela, des séances en salle appuyées sur de la bibliographie alterneront avec des sorties sur le terrain dans l'espace local afin de les mettre en œuvre individuellement ou par petits groupes.

Bibliographie :

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, 2010, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères ».

BROWAEY Xavier, CHATELAIN P, 2005, *Étudier une commune*, Paris, A. Colin.

GUMUCHIAN Hervé, MAROIS Claude (avec la collab. de Véronique Fèvre), 2000, *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, Paris, Anthropos, coll. « Géographie ».

MORANGE Marianne, SCHMOLL Camille, *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, avec la collaboration de TOUREILLE Étienne. Armand Colin, 2016.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE12 Méthodologie ou parcours communication, 2.4.11 Initiation aux techniques d'enquête		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : Écrit : devoir maison. Oral : exposé en groupe à la fin de semestre

Régime dérogatoire et seconde session : un oral.

UE13 – LANGUE ET CULTURE GÉNÉRALE

2.0.03 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

2.0.05 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Précisions sur l'organisation et le contrôle de cet ECUE fournies à la rentrée, disponibles sur le site de l'université « Catalogue des options transversales », ainsi que dans les secrétariats. Voir le catalogue en ligne des options Transversales sur le site de l'université, ainsi que le dépliant.

Parcours Enseignement du 1^{er} degré: l'option T est à choisir dans les options de préprofessionnalisation (même catalogue).

SEMESTRE 5

UE14 – ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES *

3.4.01 - GÉOGRAPHIE URBAINE

Enseignant(s) : Anne-Lise HUMAIN-LAMOUR, Léa PROST-LANÇON, Guénola INIZAN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Le cours et les TD qui lui sont associés visent à revoir et renforcer les connaissances de base en géographie urbaine, puis de proposer des approfondissements théoriques et thématiques. Après avoir défini ce que l'on peut considérer comme « ville », deux niveaux de lecture sont articulés :

- les relations interurbaines (répartition des villes et leur mise en réseau, diffusion des modèles urbains, processus de métropolisation) aux échelles mondiale, régionale et nationale ;
- les dynamiques intra-urbaines (formes urbaines, inégalités voire ségrégations socio-spatiales, aménagement et gouvernance de la ville).

Bibliographie :

PAULET J.-P., *Manuel de géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2009.

HUMAIN-LAMOURE A.-L., LAPORTE A., *Introduction à la géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements disciplinaires *, 3.4.01 Géographie urbaine		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Les modalités d'évaluation seront précisées lors de la première séance de cours et de TD.

3.4.02 - GÉOGRAPHIE DE L'ENVIRONNEMENT

Enseignant(s) : Laurent LESPEZ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Cet enseignement a pour objectif d'aborder l'environnement de manière globale en présentant le fonctionnement des systèmes biophysiques et les interactions avec les sociétés. Il s'appuie concrètement sur l'étude des systèmes fluviaux qui constituent un exemple de système complexe permettant d'aborder les relations entre les changements qui opèrent au sein des bassins versants (dynamiques hydro-sédimentaires, paysages des cours d'eau...) et les transformations des sociétés et l'évolution du climat. Différents exemples seront traités depuis les grands fleuves planétaires jusqu'aux rivières ordinaires d'Ile de France.

Bibliographie :

J.P. Bravard et F. Petit, *Les cours d'eau*, Paris, A. Colin U, 2000.

C. Cosandey, *Les eaux courantes, Géographie et environnement*, Belin 2003.

B. Fischesser, M.-F., Dupuis-Tate, *Rivières et paysages*, La Martinière, 2003.

S. Dufour et L. Lespez 2012. *Géographie de l'environnement. La nature au temps de l'Anthropocène*. Armand Colin, 2020.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements disciplinaires *, 3.4.02 Géographie de l'environnement		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.4.03 - GÉOGRAPHIE DE LA SANTÉ

Enseignant(s) : Emmanuelle FAURE, Léa PROST-LANÇON

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Les objectifs de cet enseignement sont de familiariser les étudiant.es avec les principaux champs de la géographie de la santé (géographie des maladies, géographie du système de soins, santé environnementale, urbanisme favorable à la santé...). Ce cours s'intéressera particulièrement aux concepts, aux données disponibles et aux indicateurs, ainsi qu'aux méthodes et aux outils sélectionnés. Enfin, l'enseignement s'appuiera sur une série d'études de cas, et ce dans des contextes urbains comme ruraux, dans les Nords et dans les Suds.

Bibliographie indicative :

Hérodote, « Santé publique et territoire », n°143, 2011.

Hérodote, « Santé publique et géopolitique », n°92, 1999.

FLEURET S., GASQUET-BLANCHARD C., HOYEZ A.-C., *Abécédaire de la Géographie de la Santé. Dimension territoriale de la santé*, Paris, éditions Matériologiques, 2019.

PICHERAL H., *Dictionnaire raisonné de géographie de la santé*, Université Montpellier III éditeur, 2001.

SALEM G., FOURNET F., *Atlas mondial de la santé. La santé face à ses défis : accès aux soins, crises des systèmes de santé, anticiper les prochaines pandémies*. Paris, Autrement, coll. Atlas/Monde, 2020.

VAILLANT Z., SALEM G., *Atlas mondial de la santé. Quelles inégalités ? Quelle mondialisation ?*, Paris, Autrement, coll. Atlas/Monde, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Enseignements disciplinaires *, 3.4.03 Géographie de la santé		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50%CC et 50% partiels
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.4.04 - GÉOGRAPHIE SOCIALE 1

Enseignant(s) : Tahera BILGER, Claire HANCOCK, Fabrice RIPOLL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

La géographie sociale s'intéresse à la façon dont les faits de société, les rapports de pouvoir, les cultures et les discours s'inscrivent dans l'espace et le transforment. Ce cours propose un panorama de différentes approches et thématiques de la géographie sociale, dont par exemple :

- les questions de justice spatiale et environnementale ;
- la dimension spatiale des inégalités et questions sociales ;
- l'espace comme enjeu de pouvoir et outil de domination ;
- l'approche post-coloniale et les rapports à l'altérité ;
- l'intersectionnalité et l'articulation de rapports de genre, race et classe ;
- les approches à échelle micro (corps, espaces domestiques, espaces publics, lieux de travail, de détention...).

Bibliographie :

J.-F. Staszak et al. (dir), *Géographies anglo-saxonnes, tendances contemporaines*, Belin, 2001
R. Séchet, V. Veschambre (dir), *Penser et faire la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, collection Géographie sociale, 2006, en ligne <http://books.openedition.org/pur/362?lang=fr>

A. Clerval, A. Fleury, J. Rebotier, S. Weber (dir.), *Espace et rapports de domination*, Presses Universitaires de Rennes, collection Géographie sociale, 2015

Numéros de revue à consulter :

- *Carnets de géographes* (www.carnetsdegeographes.org) en particulier n°4 « Géographies critiques », 2012, et n°5 « Géographie humanimale » (coordonné par J. Estebanez, E. Gouabault et J. Michalon), 2013
- *Noréis* n°195 « L'appropriation de l'espace. Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir », <http://norois.revues.org/index153.html> (coordonné par F. Ripoll et V. Veschambre)
- *Justice Spatiale/Spatial Justice*, n°1, 2009 <http://www.jssj.org/issue/septembre-2009-dossier-thematique/>, n°2, 2010, <http://www.jssj.org/issue/octobre-2010-dossier-thematique/> et n°3, 2011, <http://www.jssj.org/issue/mars-2011-dossier-thematique/>

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Enseignements disciplinaires *, 3.4.04 Géographie sociale 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

CC : 1 épreuve écrite et 1 épreuve orale + 1 écrit en CT en régime général

UE15 – MÉTHODOLOGIE

3.4.05 - GÉOMATIQUE 1

Enseignant(s) : Nathalie THOMMERET

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cet enseignement a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la géomatique. Il présente les fondamentaux de l'information géographique, les principales méthodes et fonctionnalités d'analyse de données spatialisées. Les étudiants pourront apprendre à acquérir des données, à les organiser, les traiter et les représenter. Ces compétences seront acquises au travers d'applications sur logiciel SIG dans diverses thématiques de la géographie.

Bibliographie :

ASCHAN-LEYGONIE C., CUNTY C., DAVOINE P.-A., *Introduction aux systèmes d'information géographique. Principes, concepts et méthodes*, A. Colin, Cursus, 2019, 270 p.

BEGUIN M., PUMAIN D., *La représentation des données géographiques*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 3e édition, 2014.

CALOZ R., COLLET C., *Analyse spatiale de l'information géographique*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Coll. Ingénierie de l'environnement, 2011, 384 p.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Méthodologie, 3.4.05 Géomatique 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.4.06 - TECHNIQUES D'ENQUÊTE

Enseignant(s) : Guénola INIZAN, Anne-Lise HUMAIN-LAMOUR

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants de s'approprier les méthodes des principales techniques de collecte de données: questionnaire, entretien et observation de terrain. La construction de la problématique et du protocole d'enquête ainsi que la réalisation d'enquête et l'analyse des données collectées seront directement mises en application à travers une étude de cas dans le cadre d'un travail de terrain.

Bibliographie :

BERTHIER N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, 2010, Armand Colin, 352p.
BEAUD S., WEBER F., 2010, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères ».
ARBORIO AM., FOURNIER P., 2008. *L'observation directe*, Paris, Armand Colin, 127p.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Méthodologie, 3.4.06 Techniques d'enquête		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE16 – ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (2 ECUE À CHOISIR) OU PARCOURS COMMUNICATION

3.4.07 - INITIATION À L'URBANISME

Enseignant(s) : Anne-Lise HUMAIN-LAMOUR

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

De « l'embellissement des villes » à l'aménagement urbain, l'histoire de l'urbanisme est à la fois un ensemble de pratiques et d'expériences collectives, et un corpus de doctrines et connaissances liées aux disciplines universitaires (géographie, histoire, sociologie, économie, droit...).

Ce cours veut familiariser les étudiants avec les idées et les réalisations qui relèvent des politiques d'intervention sur la ville et les agglomérations urbaines. La partie de Cours magistral présentera une période et situation historique en urbanisme. Les cas étudiés renvoient à des exemples du monde entier, en insistant aussi sur le cas de Paris et l'Ile-de-France.

La seconde partie (TD) prend appui sur des textes : plans et documents d'urbanisme (ceux de la région parisienne : 1913, 1934, 1965, 1994 et le SDRIF actuel), lois et règlements, dossiers d'opérations, textes plus théoriques à valeur normative pour rendre compte des méthodes de l'urbanisme, en lien avec les dispositifs actuels de la réglementation.

Dans la mesure des possibilités offertes par l'emploi du temps une ou deux visites de terrain seront effectuées.

Bibliographie :

BERDOULAY Vincent, et CLAVAL Paul (dir.), *Aux débuts de l'urbanisme français*, L'Harmattan, Paris, 2001.

CHARRE Alain, *Art et urbanisme*, PUF coll. Que sais-je ?, Paris, 1996.

GAUDIN Jean-Pierre, *Desseins de villes, art urbain et urbanisme*, L'Harmattan, Paris, 1991.

HAROUËL Jean-Louis, *Histoire de l'urbanisme*, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1995.

LACAZE Jean-Paul, *Les méthodes de l'urbanisme*, PUF coll. Que sais-je ?, Paris, 1990.

MERLIN Pierre, *L'urbanisme*, PUF Que sais-je ?, Paris, 2005.

TRIBILLON Jean-François, *L'urbanisme*, La Découverte, Paris, 2002.

Revue *Urbanisme* sur internet : www.urbanisme.fr

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication, 3.4.07		
Initiation à l'urbanisme		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

CC : 1 écrit + 1 oral. CT : 1 écrit (dérogatoire et général)

3.4.08 - DÉVELOPPEMENT LOCAL/PARCOURS PE

Enseignant(s) : enseignant non précisé.

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

L'objectif de ce cours est de présenter les enjeux du développement local dans un contexte métropolitain, celui de l'Île-de-France, ainsi que l'ensemble des acteurs et des instruments (planification stratégique, urbanisme réglementaire, urbanisme opérationnel) qui influencent sa mise en œuvre.

Il repose sur un cours d'une heure trente hebdomadaire structuré en trois temps : la présentation des fondements économiques, politiques, sociologiques et managériaux du développement local ; la construction du projet de développement local par des acteurs déployant certaines stratégies ; le rôle des instruments de l'urbanisme réglementaire et de l'urbanisme opérationnel en tant que levier de développement local.

Il s'appuie sur un TD de deux heures hebdomadaires dont l'objectif réside en premier lieu dans l'approfondissement des principaux outils de caractérisation d'un territoire (l'échelle communale étant privilégiée), en vue de l'établissement de diagnostics territoriaux. Ces derniers permettent de donner aux étudiants un cadre d'analyse des stratégies locales de développement à partir duquel le TD propose ensuite une étude appliquée au développement local des outils de l'urbanisme réglementaire et de l'urbanisme opérationnel. Pour la mise en œuvre de cet objectif, le TD repose à la fois sur des études de cas pratiques et sur des exercices de synthèse ou de commentaire de documents.

Bibliographie sommaire :

CAMPAGNE P., PECQUEUR B., *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2014 https://docs.eclm.fr/pdf_livre/368LeDeveloppementTerritorial.pdf

PADIOLEAU J., DEMESTERRE R., « Les démarches stratégiques de planification des villes », *Annales de la recherche urbaine*, 1992, n° 51.

PECQUEUR B., *Le développement local*, Syros, Alternatives, 2000.

PINSON G., « Projets de ville et gouvernance urbaine. Pluralisation des espaces politiques et recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes », *Revue française de science politique*, 2006, Vol. 56, n°4, pp.619-651

PINSON G., *Gouverner la ville par projet : urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Presses de sciences po, 2009

TALANDIER M., DAVEZIES L., *Repenser le développement territorial ?*, PUCA, 2009

THIARD P., *Le développement territorial, indisciplines de l'auto-référentialité. Une épistémologie improbable*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches - Tome 1. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2019, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-02473179>

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication, 3.4.08 Développement local/parcours PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50%CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

CC : 1 écrit + 1 oral. CT : 1 écrit (dérogatoire et général)

3.4.09 - GÉOMARKETING

Enseignant(s) : Serge LHOMME

Volume horaire hebdomadaire : 2h+1h

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de familiariser les étudiants aux fondements du géomarketing. Après une introduction définissant le géomarketing, les deux faces du géomarketing seront présentées : la première qui se focalise plutôt sur la demande et la deuxième qui se focalise plutôt sur l'offre. Ainsi, cet enseignement présentera les travaux concernant le comportement spatial des consommateurs avant d'introduire les problématiques liées aux choix de localisation commerciale. Les dernières séances seront consacrées à la présentation d'outils permettant de résoudre des problèmes courants dans le domaine du géomarketing : SIG (GéoConcept) et solveur pour résoudre des problèmes d'optimisation (Excel).

Bibliographie :

CLIQUET G., *Le géomarketing : méthodes et stratégies du marketing spatial*, Collection IGAT Série Aménagement et gestion du territoire, Lavoisier Hermès, 2002, 357 p.
LATOUR P., *Géomarketing : principes, méthodes et applications*, Éditions d'organisation, 2001, 271 p.
DOUARD J. P., *Le géomarketing : outils et applications*, Eska, 2002, 208 p.

Régime général : Contrôle continu de TP.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication, 3.4.09 Géomarketing		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.4.10 - LES SUDS : INÉGALITÉS ET DÉVELOPPEMENT (OBLIGATOIRE POUR PARCOURS PE)

Enseignant(s) : Sophie BLANCHARD

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Ce cours portera sur la géographie des pays du Sud ; il proposera des approches thématiques. L'accent sera mis sur les inégalités et les enjeux du développement, en lien avec les héritages à long et moyen terme. Les thèmes abordés chercheront à montrer les spécificités des pays du Sud, à partir de questions économiques, sociales et environnementales. Les problématiques de la dépendance économique, de l'échange inégal et de la division internationale du travail seront abordées dans une dimension postcoloniale. Les différents thèmes étudiés seront appuyés sur des dossiers de documents, qui permettront de développer des exemples dans les divers continents du Sud.

Bibliographie :

Chaléard J.-L. et Sanjuan T., 2017, *Géographie du développement. Territoires et mondialisation dans les Suds*, Paris, Armand Colin, coll. U. 270 p.
Article « Sud » sur *Hypergé* : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article527>
Gervais-Lambony P. et Landy F., 2007, *Autrepart*, n° 41, sur la thématique « On dirait le Sud ».

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication, 3.4.10 Les suds : inégalités et développement oblig pour parcours PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général 50% CC continu (25% oral, 25% écrit), 50% examen terminal écrit.

Régime dérogatoire : 100% écrit.

Seconde session : 100% oral.

UE17 – LANGUE

3.0.01 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails.

SEMESTRE 6

UE18 – ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES *

3.4.11 - GESTION DES MILIEUX ET DES RISQUES

Enseignant(s) : Lucile DE MILLEVILLE, Delphine GRANCHER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Ce cours vise à étudier l'impact des sociétés humaines sur leur environnement en France (des exemples seront également pris dans le reste du monde). Seront plus précisément abordées les problématiques de la gestion des milieux et de l'environnement ainsi que celle des aléas et risques (tant naturels que technologiques) qui peuvent découler de cette pression anthropique. Une présentation générale de la gestion de l'environnement des espaces ordinaires ou protégés et de la compréhension de différents risques dans une démarche consistant à présenter leurs mécanismes, leurs effets et leur gestion sera conduite à partir de nombreuses études de cas.

Bibliographie :

A. Dauphiné et D. Provitolo, *Risques et catastrophes, Observer, spatialiser, comprendre, gérer*, A. Colin U, 2013

Y. Veyret, *Géographie des risques naturels en France, de l'aléa à la gestion*, Hatier, 2004.

S. Depraz, *Géographie des espaces naturels protégés, Genèse, principes et enjeux territoriaux*,

A. Colin U, 2008

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Enseignements disciplinaires *, 3.4.11 Gestion des milieux et des risques		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.4.12 - GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Enseignant(s) : Guenola INIZAN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Loin de se limiter au champ spécifique de la politique comme monde professionnel, le politique structure la société, en particulier ses modalités d'organisation et de régulation, à travers les usages du pouvoir. Depuis la cartographie jusqu'aux luttes pour les ressources en passant par l'espace public et la gestion des corps, ce cours portera ainsi sur la dimension spatiale du pouvoir. Après avoir présenté les enjeux et les auteurs de la géographie politique, nous nous intéresserons à la question de l'appropriation, à la guerre des ressources, à la géographie de la domination, à la gestion de l'espace public et à la spatialité de l'expression démocratique.

Bibliographie :

Estebanez J., Raad L., 2016, « Les indésirables », *Géographie et Cultures*, 98, p. 5-22.

Lacoste Y., 1965, *Géographie du sous-développement*, Paris, PUF.

Rosière S., 2007, « Comprendre l'espace politique », *L'Espace Politique*, 1.

Ripoll F., Veschambre V., 2005, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noréis*, 195, 2, p. 7-15.

Rivière J., 2013, « Des ploucs de droite aux pavillonnaires lepénistes. Sur la construction médiatique du vote des ruraux », *Agone*, 2, 51, p. 65-83.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Enseignements disciplinaires *, 3.4.12 Géographie politique		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

Régime général : un partiel (50%) et deux notes de contrôle continu (50% au total)

Régime dérogatoire : un examen terminal (100%)

Session 2 : un oral (100%)

3.4.13 - ANALYSE SPATIALE

Enseignant(s) : Myriam BARON, Guillaume POIRET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Le géographe qui cherche à décrire et comprendre la répartition spatiale des phénomènes sociaux ou environnementaux et leurs évolutions au cours du temps peut s'appuyer sur un certain nombre de concepts, d'outils, de modèles et de théories qui n'appartiennent en propre à aucune des branches de la géographie mais constituent le fond commun de l'ensemble des recherches portant sur l'organisation de l'espace par les sociétés humaines. Même si elle met en jeu des outils statistiques et mathématiques, l'analyse spatiale se définit moins par un ensemble de méthodes que par un ensemble de concepts relevant de la géographie générale (notamment les distances, les accessibilités, les processus de diffusion spatiale, les réseaux ou encore la caractérisation des flux et les principes de l'interaction spatiale). L'objectif principal de cet enseignement est donc d'apprendre à mieux structurer et exploiter l'information géographique en introduisant de façon explicite la dimension spatiale dans les analyses quantitatives ou qualitatives à produire. Il s'agit d'apprendre à maîtriser une forme de pensée géographique qui part toujours des questions : Où ? Pourquoi là ? Pourquoi pas ailleurs ?

Bibliographie indicative

Jean-Jacques Bavoux, Laurent Chapelon, *Dictionnaire d'analyse spatiale*, Paris, Armand Colin, Dictionnaire-Géographie, 2014.

Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Thery (dir.), *Les mots de la géographie*, Paris-Montpellier, Reclus-La Documentation française, 2009.

Joël Charre, *Statistique et territoire*, Montpellier, Reclus-Espace Mode d'emploi, 1995.

Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien, *Analyse spatiale (1) : les localisations*, Paris, Armand-Colin, Cursus-géographie (2e édition), 2010.

Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien, *Analyse spatiale (2) : les interactions*, Paris, Armand-Colin, Cursus-géographie (2e édition), 2010.

Lena Sanders (dir.), *Modèles en analyse spatiale*, Paris, Hermes Lavoisier, IGAT, 2001.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Enseignements disciplinaires *, 3.4.13 Analyse spatiale		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE19 – MÉTHODOLOGIES DE LA RECHERCHE (1 ECUÉ À CHOISIR)

3.4.14 - INITIATION À LA RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE SOCIALE, SANTÉ

Enseignant(s) : Emmanuelle FAURE, Guenola INIZAN

Volume horaire hebdomadaire : 2h+2h30

Programme :

L'objectif de ce cours est d'une part d'initier les étudiants aux méthodes de recherche en géographie sociale, et d'autre part de leur donner une première expérience de terrain par le biais d'un stage. À partir d'un terrain commun, il s'agira de définir des problématiques, des corpus bibliographiques et des sources, des méthodes d'enquête soit quantitatives soit qualitatives, et des méthodes d'analyse des résultats de recherche.

Lors de la semaine de stage, les étudiants organisés en groupes de travail conduiront la collecte et l'analyse des données qui donneront ensuite lieu à la restitution écrite et iconographique des résultats de recherche.

Bibliographie :

Beaud S., Weber F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte.

Berthier N., 2006, *Les techniques d'enquête, méthode et exercices corrigés*, Paris : A. Colin.

Blanchet A. et al., 2005, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris : Dunod.

Browaeys X., Chatelain P., 2005, *Étudier une commune*, Paris : A. Colin.

Morange M., Schmoll C., Tourelle E., 2016, *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, Paris : A. Colin, coll. Cursus.

Singly (de) F., 2005, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : A. Colin, coll. « 128 ».

Modalités de contrôle des connaissances

UE19 Méthodologies de la recherche (1 ECUÉ à choisir), 3.4.14 initiation à la recherche en géographie sociale, santé

1^{re} session	Régime général	Contrôle continu intégral : 25% écrit et 75% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
-------------------------------	----------------	--

La note d'écrit (coef. 2) est constituée à 75% de la note de dossier, 25% pour les travaux intermédiaires (protocole de recherche et analyse des matériaux).

La note d'oral (coef. 1) est constituée de la soutenance orale. Le 2^e oral correspond à la deuxième chance.

3.4.15 - INITIATION À LA RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT

Enseignant(s) : Aline GARNIER, Laurent LESPEZ,

Volume horaire hebdomadaire : 2h+2h30

Programme :

Ce cours vise à présenter les méthodes, applications et débouchés de la recherche dans les domaines de l'environnement et de la géographie physique, qui sont en plein renouveau. Les différents aspects de la recherche sont ainsi abordés, et notamment les problématiques environnementales actuelles (changements environnementaux, risques) ainsi que les méthodes, techniques et outils utilisés dans le cadre de cette recherche. Les études de cas portent sur les différents champs de la discipline (Géomorphologie, Paléoenvironnements, Hydrologie, Géoarchéologie, etc.). Un stage de terrain obligatoire d'une semaine complète cette initiation.

Bibliographie :

CUBIZOLLE H., *Paléoenvironnements*. A. Colin U, 2009.

LE COEUR CH., *Éléments de géographie physique*. Bréal, 1996

MALAVOI J.R., BRAVARD J.P., *Éléments d'hydromorphologie fluviale*. ONEMA, 2010

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Méthodologies de la recherche (1 ECU à choisir), 3.4.15 Initiation à la recherche en environnement, aménagement		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu intégral : 25% écrit et 75% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.

3.4.16 - INITIATION À LA RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT, SANTÉ

Enseignant(s) : Natacha GOURLAND

Volume horaire hebdomadaire : 2h+2h30

Programme :

Le but de ce cours est de présenter quelques-unes des grandes questions de recherche en aménagement urbain et de les articuler au stage de terrain qui se déroulera en milieu de semestre. L'enseignement sera composé de trois blocs distincts dont le traitement sera modulé dans le temps pour s'adapter au calendrier du voyage d'études. Un premier bloc du cours portera sur les théories et les concepts mobilisés en aménagement urbain (métropolisation, gouvernance urbaine, étalement urbain et ville émergente, développement urbain durable, renouvellement urbain,...). Un second bloc s'attachera aux sources disponibles en aménagement urbain, et sur la méthodologie du travail de recherche (observation, recherche bibliographique, problématisation, construction d'une démarche scientifique, présentation des résultats). Le dernier bloc portera sur une présentation du territoire de stage et sur la préparation du travail de recherche à conduire sur le terrain.

Bibliographie :

- PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S., 2000, *La ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, Editions de la Découverte, 442 p.
- NEGRIER E., 2005, *La question métropolitaine : les politiques à l'épreuve du changement territorial*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 270 p.
- FUJITA M., THISSE J-F., 2003, *Économie des villes et de la localisation*, Bruxelles : De Boeck, 559 p.
- POLESE M., SHEARMUR R., 2005, *Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique*, Paris : Economica, 376 p.
- JOUBE B., 2003, *La gouvernance urbaine en questions*, Paris-Amsterdam-New York: Elsevier, 124 p.
- SASSEN Saskia, 1996, *La ville globale : New York, Londres, Tokyo*, Paris : Descartes & Cie, 530 p.
- LE GALES P., 2003, *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris : Presses de sciences po, 454 p.
- DUBOIS-TAINE G., 2007, *La ville émergente : résultats de recherche*, Lyon, CERTU, 232 p.
- ALLAIN R., BAUDELLE G., 2003, *Le polycentrisme, un projet pour l'Europe*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 306 p.
- LE GARREC S., 2006, *Le renouvellement urbain : la genèse d'une notion fourre-tout*, Paris, PUCA, 91 p.

Modalités de contrôle des connaissances

UE19 Méthodologies de la recherche (1 ECU à choisir), 3.4.16 Initiation à la recherche en aménagement, santé

1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu intégral : 25% écrit et 75% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
-------------------------	----------------	--

3.4.17 – ATELIERS

(OBLIGATOIRE PARCOURS PE ET 2^D DEGRÉ)

Enseignant(s) : Serge LHOMME

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Les ateliers de géostratégie doivent permettre aux étudiants d'appliquer concrètement les connaissances acquises dans leur formation de géographie, en particulier celles portant sur les SIG, les statistiques et les techniques d'enquêtes. Ainsi, à partir d'une thématique générale déterminée par l'équipe pédagogique (sport; santé; commerces...), une commande précise est formulée (avec la participation des étudiant.e.s), les étudiant.e.s devront alors construire leur méthodologie et utiliser les outils appropriés pour y répondre au mieux. Cette commande finale relève de la géostratégie, à titre d'exemple : Quantifier l'offre en équipements sportifs d'un territoire ; Analyser la concurrence spatiale entre les centres commerciaux en Ile-de-France; Etudier l'offre de soin en Île-de-France...

Durant cet enseignement, les étudiants seront formés sur des systèmes d'information géographique (QGIS ou Géoconcept) et des outils avancés de traitements de la donnée géographique seront présentés (logiciel statistique R).

Bibliographie :

BARAY J., *Géomarketing : zone de chalandise & méthodes d'implantation*, École européenne d'études avancées, 2010, 167 p.

DA SILVA A., DANIAUD C., *GeoConcept : pour le géomarketing (version 5.5)*, Foucher, 2004, 127 p.

Modalités de contrôle des connaissances

UE19 Méthodologies de la recherche (1 ECU à choisir), 3.4.17 Ateliers/oblig parcours PE et 2nd degré

1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2^e session		Épreuve orale : 100%

UE20 – ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (2 ECU À CHOISIR) OU PARCOURS COMMUNICATION

3.4.18 - GÉOGRAPHIE SOCIALE 2/PE

Enseignant(s) : Sophie BLANCHARD, Fabrice RIPOLL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de poser la question de l'école – de la maternelle à l'université – comme objet de géographie sociale. Il s'agira de faire apparaître la diversité des manières d'étudier les mondes scolaires et universitaires. L'accent sera entre autres mis sur les rapports entre inégalités sociales et scolaires. Ce cours/TD s'appuiera sur des lectures critiques de textes scientifiques qui permettront de poser les enjeux d'une géographie de l'école.

Bibliographie

- S. Beaud, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2003.

- Caro P. et al., *Atlas des fractures scolaires en France : une école à plusieurs vitesses*, Paris, Autrement, 2010.

- M. Duru-Bellat, A. Van Zanten, *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, 2012 (4e édition).

- L. Frouillou, *Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*, Paris, La Documentation Française, 2017.

- P. Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La Découverte, 2017.

1 exposé oral en cours (25%), 1 travail écrit personnel (25%), 1 devoir sur table (50%)

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication, 3.4.18 Géographie sociale 2/PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.4.19 - POLITIQUES ET JUSTICES ENVIRONNEMENTALES/PE

Enseignant(s) : Laurent LESPEZ

Volume horaire hebdomadaire : 2h30

Programme :

Ce cours confronte les grands problèmes environnementaux (réchauffement climatique, problèmes de pollutions de l'air, de l'eau et des sols, nuisances) aux politiques mises en œuvre pour y remédier en France et dans le monde. Il aborde les thèmes de la gestion de l'eau, des politiques agricoles, de l'aménagement urbain durable, des énergies renouvelables, de la protection de la biodiversité, etc.

Bibliographie :

S. Depraz, *Géographie des espaces naturels protégés, Genèse, principes et enjeux territoriaux*, A. Colin U, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication, 3.4.19 Politiques et justices environnementales/PE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle hybride (50% CC et 50% partiels)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.4.20 - GÉOMATIQUE 2

Enseignant(s) : Serge LHOMME

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cet enseignement a pour principal objectif de présenter aux étudiants les fondements de l'analyse spatiale en interrogeant notamment différents exemples de disparités spatiales. Dans ce cadre, cet enseignement reviendra sur les spécificités de l'information géographique et sur ses principaux modes d'acquisition numériques. Des applications seront faites sur tableur (Excel) et sur SIG (ArcGis, QGIS). Un logiciel de traitement d'images de télédétection sera aussi introduit.

Bibliographie :

PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., *Analyse spatiale [1], Les localisations*, Collection Cursus, A. Colin, 2010, 192 p.

PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., *Analyse spatiale [2], Les interactions*, Collection Cursus, A. Colin, 2010, 224 p.

ROBIN M., *La télédétection : des satellites aux SIG*, Collection Fac. Géographie, Nathan, 2002, 318 p.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE20 Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication, 3.4.20 Géomatique 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve orale : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.4.21 - THÈMES D'AMÉNAGEMENT

Enseignant(s) : Guillaume POIRET

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Différentes thématiques de l'aménagement seront abordées dans cet enseignement : la « nature », le logement, les transports, l'urbanisme commercial, le marketing territorial. Ces séances permettront notamment d'analyser et d'interroger le développement durable comme déterminant de l'aménagement et l'organisation des transports publics en France qui est spécifique, car elle associe les secteurs publics et privés et s'inscrit dans le cadre de la décentralisation.

Bibliographie :

- CENTRE D'ETUDES SUR LES RESEAUX, LES TRANSPORTS, L'URBANISME ET LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, 2001, *Composer avec la nature en ville*, Lyon, CERTU, 375 p.

- CHALINE C., 1999, *La régénération urbaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.

- JANIN C., ANDRES L., 2008, « Les friches espaces en marge ou marges de manœuvre pour l'aménagement des territoires ? », *Annales de géographie* n° 663, p. 62-81.

- CANCALON (F.) GARGAILLO (L.), *Les transports collectifs urbains : Quelles méthodes pour quelle stratégie ?* Paris. Ed. CELSE. 1991

- CERTU, *Les transports publics urbains en France*. 2002

- MERLIN (P.), *Les transports urbains*. Paris. P.U.F. Collection Que sais-je ? 1992

- WEIL (M.), *La transition urbaine ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée*. Mardaga, 1999

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Enseignements de spécialité (2 ECUE à choisir) ou parcours communication, 3.4.21 Thèmes d'aménagement		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

UE21 – LANGUE

3.0.03 - LANGUE VIVANTE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une Langue Vivante (à choisir dans le livret LANSAD).

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (B1 minimum).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Voir le livret LANSAD pour plus de détails

EXPLICATION DES TYPES DE RESULTATS L2

GEOGRAPHIE

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés : un parcours à dominante littéraire un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand

LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Mireille Touzery - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master sera expérimenté en histoire-science politique à la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentree des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

Voir le livret des doubles licences en ligne.

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil. Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3). La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

Voir le livret du parcours communication

L2-L3 CHOIX DES UE D'OUVERTURE

OPTIONS FACULTE

Dans certaines filières ou certains parcours, de L2-L3, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines : <https://lsh.u-pec.fr/>

Inscriptions

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne : <https://www.u-pec.fr/>

Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue en ligne sur l'espace numérique de travail E-Campus des étudiants à des dates précises indiquées sur le site Internet de l'UPEC.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

L2-L3 : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (INFORMATIQUE APPLIQUÉE – TICE)

DESCRIPTIF

Cette ECUE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines inscrits en deuxième année. Régime spécifique pour les géographes. L'enseignement vise à compléter la formation initiée en L1. Contrairement à l'ECUE de L1 identique pour tous, les contenus proposés en L2 prennent des orientations différentes selon les enseignants, les groupes de TD ainsi que le régime (général ou dérogatoire). A choisir dans la mesure des places disponibles et des compatibilités d'emploi du temps parmi les axes suivants :

Axe 1 : Infographie et outils de conception de produits numériques, initiation au web design. (P. DE BRITO)

Axe 2 : Montage audio et vidéo d'un mockumentary (M. TRIBOY)

Régime dérogatoire, double licence

Les étudiants inscrits au régime dérogatoire et/ou en double licence doivent obligatoirement contacter l'enseignant référent matthias.triboy@u-pec.fr le plus tôt possible pendant le semestre.

Modalités d'évaluation

Régime général : au moins 2 évaluations pendant le semestre, ces évaluations ont lieu pendant les TD.

Régime dérogatoire : une épreuve unique, modalités et calendrier définis par le service scolarité et examens.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais (non débutant), Arabe, Espagnol, Portugais (non débutant), Latin et Grec ancien, Italien (niveau B1 minimum) et le Russe qui est réservé aux étudiants en LEA (L2, L3, master).

Bon à savoir

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0. Voir le livret Lansad.

ÉTUDES ET SCOLARITE

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes réglementaires relatifs à votre scolarité :

- **Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil :** <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- **Règlement des examens :** <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- **Règlement des jurys :** <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- **Bornes universitaires :** <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- **Contrôles des connaissances et organisations des enseignements :** <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- **Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière :** <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- **Principes et organisation des UE d'ouverture :** <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique. Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisées dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION

PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture

- > 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

- > 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

- > 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

- > 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

- > 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

- > permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr > vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme
> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr
- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges
> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1^{er} cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T – 3^e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45

· Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45

· Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2^e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45

· Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi «Orientation et réussite des étudiants», due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Options d'ouverture) : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.f

Dans quelle salle a lieu mon cours ?

➔ <https://ade.u-pec.fr>

1



Veuillez vous identifier

Utilisateur:

Mot de passe:

Ok

Je me connecte
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



Je sélectionne le bon dossier
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



Je vérifie le jour et la semaine
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade



Où se trouve ma salle ?

 <https://www.u-pec.fr/fr/plans-d-acces>

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÊCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

LA PYRAMIDE

Salle **pyr-103**

pyr = Bâtiment
La Pyramide

1 = 1er étage
103 = numéro de salle

Les salles **cachées**

Salle i1-P28

Salle i1-P34

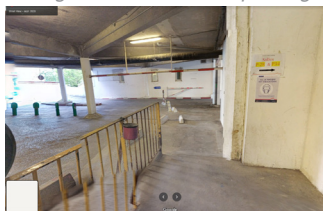
Bâtiment i

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec

Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006

Salle BM-102

à côté du bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901

à pf904

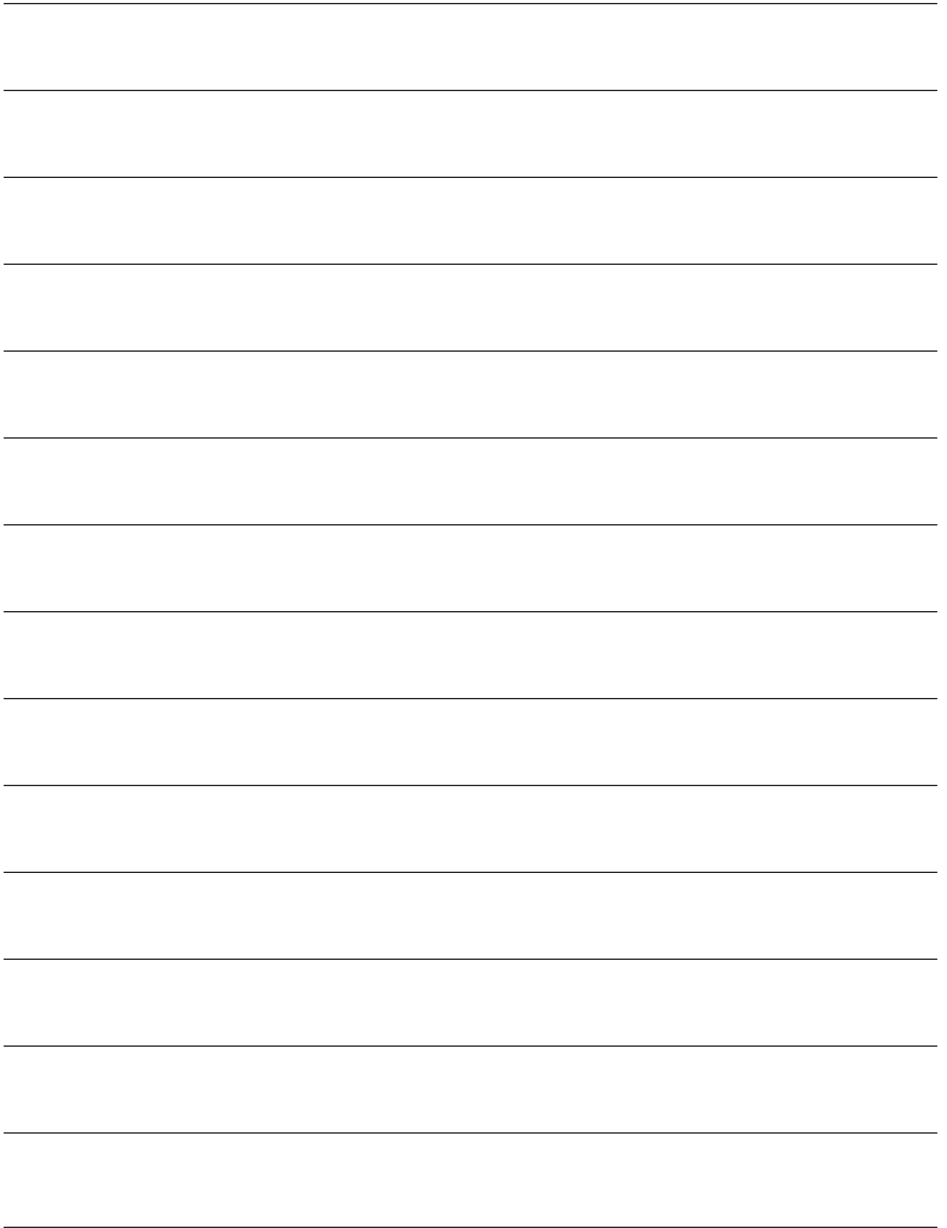
Face au bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)







Secrétariat Géographie

Campus centre, bâtiment i, 1ère étage, couloir I2, bureau 116

01 45 17 10 91

sec.geographie-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université

 **<http://llsh.u-pec.fr>**